
Ecole Laïque et Liberté.

Numéro d'inventaire : 1988.00777

Auteur(s) : Robert Verdier

Type de document : imprimé divers

Éditeur : Editions de la Liberté (8, Boulevard Poissonnière Paris 9e)

Date de création : 1945

Collection : Editions de la Liberté, Problèmes d'Aujourd'hui ; N° 9

Description : Brochure agrafée

Mesures : hauteur : 180 mm ; largeur : 115 mm

Notes : Brochure s'interrogeant sur les liens entre école laïque et liberté, entre laïcité, religion, démocratie et unité nationale et militant en faveur de la laïcité et pour une école unique.

Mots-clés : Conception et politiques éducatives

Politique de l'éducation

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 23

PROBLÈMES D'AUJOURD'HUI

N°9

ROBERT VERDIER

*École Laïque
et
Liberté*



ÉDITIONS DE LA LIBERTÉ

8, BOULEVARD POISSONNIÈRE
PARIS (9^e)

7 frs

1945

Ecole Laïque et Liberté

I. — LAICITÉ, DÉMOCRATIE UNITÉ NATIONALE

Le Parti Socialiste a souvent donné les raisons de son attachement à la laïcité de l'Etat et de l'Ecole. Aussi ne nous semble-t-il pas utile de nous attarder à un exposé de principe, que l'on trouverait d'ailleurs dans la motion votée au Congrès National de Nancy en 1929. Cependant, à l'occasion de la controverse actuelle, on a ressuscité certaines équivoques, que nous devons, une fois encore, essayer de dissiper.

*
**

1° *Laïcité et religion.*

Tout d'abord celle-ci : beaucoup de catholiques considèrent que laïcité est synonyme d'hostilité systématique aux croyances religieuses et que toute propagande laïque est une campagne de « déchristianisation ». A cela nous répondons par ce que nous avons toujours affirmé : « Le Parti Socialiste reconnaît à chaque individu le droit de croire ou de ne pas croire ; de pratiquer ou de s'abstenir de toute pratique. Il déclare avec Jaurès que la liberté de toutes les croyances, la liberté de tous les cultes est un article essentiel du programme républicain et socialiste. La religion est, à nos yeux, chose privée

qui ne relève et ne doit relever que de la conscience de chacun. Et l'Etat ne doit pas plus intervenir pour la détruire que pour l'imposer ou la propager » (1).

Si, en fait, le socialisme s'est souvent heurté, en France, aux Eglises, plus particulièrement à l'Eglise Catholique, cela tient à des circonstances historiques, dans lesquelles notre volonté n'a eu aucune part. On le démontrerait aisément en rappelant quelques faits essentiels de notre histoire, depuis la Révolution jusqu'au début du xx^e siècle. Bien souvent, en effet, l'Eglise Catholique s'est alliée aux forces de réaction politique et sociale. La condamnation prononcée par la Papauté contre la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen semble avoir pour longtemps déterminé l'attitude des catholiques dans la vie politique française. Sous la Restauration, on a assisté à ce qu'on appelle depuis « l'alliance du trône et de l'autel » contre les forces démocratiques et progressistes. Puis, sous le règne de Louis-Philippe et sous le Second Empire, on a vu la bourgeoisie, auparavant voltairienne, revenir au catholicisme, à mesure qu'elle se sentait menacée dans ses privilèges par le suffrage universel et les progrès du socialisme. L'Eglise a accepté ce ralliement et son attitude politique en a été influencée. Elle a dénoncé par la voix de Pie IX le « funeste mal de la tolérance », principe fondamental de la démocratie. Elle a, en France, intrigué contre l'établissement et la consolidation du régime républicain.

Comment s'étonner, dès lors, que les partis démocratiques et, parmi eux, le Parti Socialiste, aient été souvent en lutte contre l'Eglise ? Dans un courageux article de l'hebdomadaire « Temps Présent » (13 avril 1945), un catholique, M. Claude Larrieux, reconnaît qu'il ne pouvait en être autre-

(1) Motion de Nancy, juin 1929.

ment : « Une position fautive a été prise ainsi, qu'aucun Lamennais et aucun Albert de Mun n'a réussi à redresser. Dieu est-il à droite ? demandait hardiment une revue, il y a quelques années. En fait, dans la vie politique française, tout se passe comme si la réponse était : oui. »

Les socialistes n'ont jamais varié sur ce point. Qu'on se rapporte à une déclaration de Léon Blum à la Chambre des Députés, le 3 février 1925 : « Nous proclamons qu'on peut entrer dans nos organisations socialistes, tout en étant catholique pratiquant.

« Et nul ne trouve à redire quand nous nous efforçons de plus en plus d'attirer à nous tous les travailleurs, qu'ils soient croyants ou incroyants. Malheureusement, cette incompatibilité que nous nous refusons à admettre, c'est l'Eglise qui l'institue. La vérité, — et sincèrement je le déplore — c'est que l'Eglise, pour son malheur et pour le nôtre, s'est fait l'auxiliaire et l'instrument des forces les plus iniques de l'oppression sociale et de la réaction politique. »

••

2° Laïcité et démocratie.

D'autre part on laisse entendre, plus ou moins nettement, que s'il n'est pas question de remettre en cause le principe même de la laïcité, les lois scolaires de la III^e République n'en sont peut-être pas l'application la meilleure et qu'on peut en modifier certaines dispositions. On propose une habile distinction entre la laïcité, que l'on proclame infiniment respectable, et le « laïcisme » qui serait une attitude de combat et une arme de division.

Nous non plus nous ne pensons pas que les lois laïques, les lois de Jules Ferry et de Ferdinand Buis-